

Lagrange devant l'exégèse de Loisy par Bernard Montagnes o. p.

Institut historique dominicain, Toulouse
Actes du colloque international tenu à Paris, les 23-24 mai 2003
In *Bibliothèque de l'École des hautes études sciences religieuses*, 131.

À peu près au même moment, vers 1902-1904, Loisy et Lagrange ont été amenés à s'expliquer sur l'utilisation de la méthode critique pour l'exégèse biblique, Loisy dans la troisième édition ses *Études bibliques*, en 1903, où il traite longuement de l'autonomie de la critique biblique¹, Lagrange dans le second tirage de *La Méthode historique*, en 1904, où il explique sa propre conception en tant qu'elle s'oppose à celle de Loisy². L'un comme l'autre sont préoccupés de l'accord de la foi et de la science devant la Bible, l'un comme l'autre se heurtent aux mêmes adversaires (mais cela est loin de suffire pour les rapprocher !). Il fallait quelque courage au jésuite Bonsirven pour déclarer, sous le pontificat déclinant de Pie XII, à un moment où la réaction battait son plein :

Somme toute, de 1890 à 1900, [chez les biblistes français] ce sont les arriérés, soit par ignorance, soit par un parti pris de prétendue orthodoxie, qui donnent le ton, critiquant, avec la même injuste partialité, un Lagrange et ses pareils, et surtout Loisy³.

Avant que les condamnations solennelles poussent Loisy hors de l'Église, celui-ci balise ainsi le terrain sur lequel Lagrange et lui auraient pu œuvrer de pair ou, à tout le moins, dialoguer sur leurs divergences : « L'accord de la foi et de la science ne se fait point par décret de l'autorité, mais il se réalise et se perfectionne graduellement par l'effort des croyants qui étudient, des savants qui croient. Chacun l'opère pour soi et peut aider autrui à l'accomplir »⁴. Même si Lagrange aurait pu souscrire à ce propos, un semblant d'accord aurait masqué un écart qui est allé grandissant au cours de la décennie 1892-1902.

I. Lagrange vis-à-vis de Loisy

Ils étaient deux à partir d'un bon pas, tous deux partageant le même goût de servir l'Église par la science, avec le même respect de la compétence professionnelle, tous deux également désireux de réconcilier l'enseignement catholique du magistère avec l'étude scientifique de la Bible.

¹ A. LOISY, *Études bibliques*, 3^e éd., revue et augmentée, 1. Picard, Paris 1903, *Introduction*, § IV, p. 27-43. Cité

² M.-J. LAGRANGE, *La Méthode historique*, édition augmentée, troisième mille, V. Lecoffre, Paris 1904, Note pour le second tirage, p. IX-XX ; *Appendice, Jésus et la critique des évangiles*, p. 221-259. Édition désormais citée ainsi : *MH*².

³ J. BONSIRVEN, « Loisy », *Dictionnaire de la Bible. Supplément (DBS)*, v, col. 532 (la publication du fascicule XXVI, dans lequel figure cet article, daté de 1953).

⁴ A. LOISY, *Introduction, op. cit.*, p. 2.

Bien que Lagrange (1855-1938) soit de deux ans l'aîné de Loisy (1857-1940), celui-ci est entré le premier dans la carrière exégétique⁵, au moment où Lagrange était encore étudiant en théologie à Salamanque et commençait à se préparer à enseigner l'Écriture aux jeunes dominicains de sa province de Toulouse.

Le vis-à-vis des deux exégètes n'a commencé qu'en 1892, lors de la création par Lagrange de la *Revue biblique*, l'année même où Loisy fonde l'*Enseignement biblique*.

1. *Vies parallèles*

Sans avoir été proches l'un de l'autre, car les circonstances de la vie ne les ont pas fait se côtoyer, notons combien ils étaient semblables :

- par leur enracinement terrien, champenois pour Loisy, bourguignon (à la génération de son père) pour Lagrange ;
- par une enfance religieuse fervente, Loisy soutenu par sa mère, Lagrange par ses deux parents ;
- par de solides études classiques dans des maisons tenues par des prêtres, Loisy au collège de Vitry puis à celui de Saint-Dizier, Lagrange au petit séminaire d'Autun ;
- par un même type de culture, caractérisée non seulement par le goût des lettres, mais surtout par la lecture de Lacordaire, Ozanam, Montalembert, aux antipodes de Veillot, de dom Guéranger, de Mgr Pie. Comme Lagrange et sous l'influence des mêmes lectures, Loisy a même songé à entrer dans l'Ordre de Saint-Dominique, tout au moins dans le Tiers Ordre enseignant, fondé par Lacordaire et de réputation libérale indiscutable⁶.

Dernière ressemblance encore : l'apprentissage en quasi autodidactes⁷ (de qui, du reste, dans l'Église de France alors, auraient-ils pu recevoir une formation technique poussée⁸ ?) ; des autodidactes qui s'initient à la critique textuelle en étudiant l'édition Tischendorf du Nouveau Testament grec, Lagrange en compagnie de Batiffol au séminaire d'Issy en 1878-1879, Loisy pendant les vacances de 1881 et dans un exemplaire que Duchesne lui avait prêté ; des autodidactes qui vont auprès des maîtres pour acquérir un complément de langues orientales, Loisy, en 1882-1884, aux Hautes études pour l'assyrien et l'éthiopien, au Collège de France pour l'hébreu, Lagrange, en 1888-1890, auprès des orientalistes de Vienne (donc en s'initiant à la "science allemande").

En revanche, deux différences notables les éloignent. D'abord quant à l'expérience du monde, puisque Loisy est passé sans transition du collège au grand séminaire de Châlons-sur-Marne (avant même le baccalauréat, auquel il renonce)⁹, tandis que Lagrange poursuivait à Paris des études de droit jusqu'au doctorat inclus. Ensuite quant à leurs références théologiques, aussi opposées que possible. Loisy se félicite de n'avoir pas eu à subir au séminaire de Châlons (1874-1878) l'empreinte de la philosophie qui allait être imposée par Léon XIII et avoue les terribles angoisses d'esprit où le jeta la théologie, alors que Lagrange s'est passionné au *studium* dominicain de Salamanque (1880-1884) pour l'étude de saint

⁵ À l'Institut catholique de Paris, Loisy a été chargé de l'enseignement de l'hébreu en 1881, de celui de l'Écriture sainte en 1885. Il en sera démis le 15 novembre 1893.

⁶ Son dossier de candidature au tiers ordre enseignant est conservé aux Archives dominicaines de Toulouse.

⁷ Sans méconnaître que Loisy, en 1878-1879, a été l'élève de Louis Duchesne et de Paulin Martin, mais pour peu de temps, et que Lagrange, à Salamanque, a suivi des cours d'hébreu à l'université.

⁸ « Pour tout flambeau, [Loisy à ses débuts] a Vigouroux. Mais il s'aperçoit bientôt et tout seul qu'à de certains moments ce lumignon ne donne plus que de la fumée ». É. POULAT, *Une œuvre clandestine d'Henri Bremond*, Rome 1972, p. 122.

⁹ Voir sur ce point les réflexions en 1931 de L. FEBVRE, « Du modernisme de Loisy à l'érasme », dans *Au cœur religieux du XVI^e siècle*, (1957), rééd. LGF, collection "Livre de poche", Paris 1984, p. 165-184.

Thomas d'Aquin dans le texte de la *Summa theologiae* et s'en est imprégné pour le restant de ses jours.

Néanmoins, au départ, aucune cloison étanche ne les sépare, même si Loisy se montre plus résolument critique et moins encombré de scrupules théologiques que Lagrange. Qu'en 1890, Loisy soutienne son doctorat sur l'*Histoire du canon de l'Ancien Testament* et Lagrange inaugure l'École pratique d'études bibliques, qu'en 1892 l'un fonde l'*Enseignement biblique* et l'autre la *Revue biblique*, cela ne relève d'aucune coïncidence fortuite : le même problème appelle des réponses semblables.

Lagrange, du reste, n'a jamais caché son admiration pour la compétence du savant, dont il reconnaît « la plus haute compétence critique parmi les catholiques »¹⁰ qui le plaçait « au premier rang des biblistes »¹¹, ni son estime pour la dignité de l'homme, dont il apprécie la noblesse de son attitude, « l'indépendance de son caractère, le souci de sa dignité »¹², la « droiture inflexible de son caractère et une légitime fierté »¹³. Au moment même où il se sépare publiquement de lui, il le qualifie de « personnalité dont le caractère n'impose pas moins le respect que la science »¹⁴. En 1928, dans l'avant-propos de la quatrième édition de son *Saint Marc*, Lagrange explique pourquoi il n'a pas cru devoir éliminer les discussions avec Loisy de sa première édition de 1912 : « On n'a pas produit en France de critique aussi subtile, aussi bien informée, aussi incisive, aussi destructrice que celle de M. Loisy »¹⁵. En 1933, s'adressant à Jean Guittou :

Il me semble, écrit-il, que je pense comme vous sur M. Loisy. Je n'ai jamais écrit ni pensé qu'il y eût en lui de l'hypocrisie. Cela supposerait un bas calcul, qui serait tout à fait au-dessous de sa tenue morale. [...] Il voulait du bien à l'Église sans s'apercevoir qu'il l'étranglait de ses propres mains¹⁶.

2. Premières réticences

Dans la *Revue biblique* de 1892, Eugène Jacquier, à propos de l'*Histoire du Canon du Nouveau Testament*, tout en accordant que Loisy « exprime clairement et nettement sa pensée et fait effort pour traiter scientifiquement les questions », laisse prévoir les difficultés. « Il est très probable que plusieurs théologiens ne partageront pas l'avis du savant professeur sur l'interprétation qu'il présente du concile de Trente, surtout en ce qui touche l'authenticité des livres inspirés et la canonicité des parties de livres »¹⁷

Un an après, leenseur anonyme du premier numéro de l'*Enseignement biblique* lance un avis de tempête :

L'auteur n'aborde pas encore [l'histoire du dogme de l'inspiration]. Mais nous sommes persuadés qu'au moment voulu il ne reculera pas devant les difficultés. Les

¹⁰ *Le Père Lagrange au service de la Bible, Souvenirs personnels*, Paris 1967, p. 67.

¹¹ *Ibidem*, p. 40.

¹² *Ibidem*, p. 69.

¹³ *Ibidem*, p. 93.

¹⁴ *Revue biblique (RB)* 12 (1903), p. 292.

¹⁵ M.-J. Lagrange, *Évangile selon saint Marc*, 4^e éd., Paris 1928, Avant-propos, p. 1. Dans la partie de ses *Souvenirs* écrite en 1926 (mais dont la publication ne viendra qu'en 1967), Lagrange raconte, à peu près dans les mêmes termes, avoir cherché la collaboration de Loisy : « Sa pénétration, son esprit critique, une manière claire et presque incisive d'exprimer ses vues, ses connaissances étendues, tout me faisait souhaiter de nous associer cette force qui ne pouvait que grandir », *Souvenirs personnels, op. cit.*, p. 40.

¹⁶ B. MONTAGNES, « La correspondance du Père Lagrange avec Jean Guittou (1933-1935) », *Revue thomiste* 99 (1999), p. 736-762 (p. 744).

¹⁷ *RB* 1 (1892), p. 150.

opinions qu'il a parfois laissé entrevoir susciteront peut-être bien des tempêtes. Il apportera toujours dans ses travaux cette science incontestable dont ses contradicteurs eux-mêmes peuvent encore tirer parti. Au reste, nous aimons assez la discussion loyale entre savants ; car elle met toujours la vérité dans une plus grande lumière¹⁸.

Dans la partie de ses *Souvenirs* rédigée en 1926, Lagrange rappelle qu'en 1892,

dans son *Enseignement biblique* M. Loisy attaquait assez vivement l'authenticité du Pentateuque. Plusieurs de ses affirmations, et ses insinuations plus encore, inquiétaient l'opinion¹⁹.

En 1893, malgré quelques réserves, *Le Livre de Job* est traité plus favorablement parce que « M. Loisy se sert très heureusement du livre de Job pour montrer contre les rationalistes que le monothéisme n'était pas récent au huitième siècle. »²⁰

Une fois Loisy démis de sa chaire (donc après le 15 novembre 1893), « il me parut fâcheux, écrit Lagrange, que la plus haute compétence critique parmi les catholiques fût éloignée d'une lutte où nous avions besoin de toutes nos forces »²¹. Lagrange s'en explique mieux, sur le moment, à Henry Hyvernat :

Il m'est revenu qu'un de vos professeurs nous considère comme hostiles à l'abbé Loisy. Mais nous ne pouvions encaisser toutes ses idées. Quant à le combattre, où et quand ? Nous avons gardé un silence qui, dans la levée de boucliers générale, était certes une grande marque de sympathie. Vous ne savez pas ce que j'ai refusé d'articles contre lui. Il l'a compris, d'ailleurs, et comme il représente un élément très érudit, je désire, pour ma part, l'avoir pour collaborateur, pourvu qu'il ne dogmatise pas²².

Quelques mois après avoir accepté la collaboration de Loisy, d'abord pour deux recensions, puis pour un article, Lagrange n'est pas tout à fait rassuré quant à la responsabilité qu'il endosse ainsi.

J'ai cru – écrit-il au maître de l'Ordre – que nous pouvions prendre un article de M. Loisy, vu par le P. régent [Azzopardi] et par moi. Je sais que son nom a déplu à plusieurs, mais il est très savant, très bien intentionné, et je crois que c'est une force qu'il faut employer pour le bien de l'Église.

Peut-être pour rassurer l'autorité, mais non sans quelque illusion, Lagrange ajoute : « En s'adressant à nous, il subira naturellement notre direction. »²³

Comme, dans le milieu dominicain de la capitale, Lagrange ne jouissait pas d'un appui sans réserve, il craint les réactions que la présence de Loisy à la *Revue biblique* risque de provoquer et contre lesquelles il tente de se prémunir. « Personnellement je crois que c'est une force très sérieuse, qu'il est flatteur pour nous de le voir venir ; je crains un peu l'impression. Tâchez de l'adoucir »²⁴, demande-t-il à son ami le P. Xavier Faucher.

¹⁸ *RB* 1 (1892), p. 306.

¹⁹ *Souvenirs personnels, op. cit.*, p. 62.

²⁰ *RB* 2 (1893), p. 160.

²¹ *Souvenirs personnels*, p. 67.

²² Lagrange à Hyvernat, 23 mars 1895. ASEJ, fonds Lagrange, photocopie.

²³ Lagrange à Frühwirth, 5 décembre 1895. AGOP, XI, 66000.

²⁴ Lagrange à Faucher, 18 décembre 1895. ADP, papiers Faucher. Lagrange ajoute : « Je n'aurais jamais cru que, parmi nos Pères de Paris, on me taxerait de témérité. Qui donc répand le bruit de mon départ ? ».

3. De simples escarmouches

Malentendus et froissements ne vont pas tarder à surgir. Pierre Batiffol, alors à Paris secrétaire de rédaction de la *Revue biblique*, n'attache pas le même prix à la collaboration de Loisy.

Je crois comme vous que nous ne devons pas rompre avec M. Loisy, écrit-il à Lagrange en février 1896, mais j'ai l'impression plus nette aujourd'hui qu'il y a six mois que M. Loisy ne peut pas être des nôtres ; il y a entre lui et nous une question de loyalisme catholique²⁵.

En mai, son jugement se fait plus tranchant :

Je vous abandonne le bonhomme et n'ai plus envie de l'attacher à la voiture : il rue. Il est bien évident que les hardiesses inutiles et les équivoques pirouettes de ces messieurs ne peuvent pas s'accommoder à notre ligne²⁶

Deux ans plus tard, Batiffol presse Lagrange de se désolidariser publiquement de Loisy :

Vous êtes le Dominicain rallié à Loisy ! Margival l'a dit assez nettement. [...] Nous avons un intérêt très urgent à bien montrer que nous ne les remorquons pas. Je l'ai marqué de mon mieux dans l'article de *la Quinzaine* [1^{er} mars 1898] : c'est à vous à manifester maintenant²⁷.

Quant à l'article sur « L'apocalypse synoptique » que Loisy donna à la *Revue biblique*, publié en deux parties (la première en avril 1896, la seconde en juillet)²⁸, le P. Lagrange a raconté dans ses *Souvenirs personnels* quelle perplexité lui valut ce qui était dit de la science du Christ :

Le premier [article] ne m'inquiéta pas, du moins après que M. Batiffol eût obtenu quelques modifications. Mais le second exposait avec une sympathie évidente la théorie qui limitait la science du Christ. [...] Mon embarras était grand, car après avoir demandé des modifications, je reçus les épreuves de l'article à Suez, au moment où nous partions pour le Sinaï. Refuser le second article, c'était refuser le premier, et laisser un numéro incomplet. Le R. P. Coconnier [...] me conseilla de dégager la responsabilité de la rédaction par une note aussi peu offensante que possible pour M. Loisy, puisqu'elle s'associait à ses propres réserves²⁹.

L'incident, qui fâcha Loisy, mit fin à sa collaboration.

²⁵ Cité par P. FERNESSOLE, *Les témoins de la pensée catholique en France sous la III^e République*, Paris 1940, p. Fernessole a disposé de lettres de Lagrange à Batiffol dont l'original semble perdu à présent.

²⁶ Cité par P. FERNESSOLE, *ibidem*, p. 225. Original perdu, semble-t-il.

²⁷ Batiffol à Lagrange, 5 mai 1898. ASEJ, fonds Lagrange.

²⁸ *RB* 5 (1896), p. 173-198, 335-359.

²⁹ *Souvenirs personnels*, *op. cit.*, p. 68. La note discrète rajoutée par Lagrange à l'article de Loisy se cache p. 341, note 2 : « La *Revue biblique* ne peut laisser ignorer à ses lecteurs ce qui s'écrit chez les catholiques ou chez les protestants, mais la Rédaction croit devoir s'associer ici expressément aux réserves de l'auteur de l'article sur l'opinion de M. Schell. – N. D. L. R. »

Aucune relation n'existe plus entre la *Revue biblique* et moi – écrit Loisy à Mignot –. C'est uniquement à cause de l'abbé Batiffol, et je ne crois pas que les Dominicains me veuillent du mal. Ils m'ont l'air seulement de ne pas savoir où ils vont³⁰

Puis vient le tour pour Lagrange d'être vexé par Loisy. Sous le pseudonyme d'Isidore Després, « Opinions catholiques de l'origine du Pentateuque »³¹, Loisy avait présenté le congrès de Fribourg, en août 1897. Lagrange y avait montré comment les catholiques peuvent accepter que la composition littéraire du Pentateuque soit un assemblage de documents, compromettant ainsi ce qu'on appelait l'authenticité mosaïque du Pentateuque. Selon la présentation qu'en donne Loisy, Lagrange tenait à se démarquer par là de deux catégories d'exégètes catholiques, aussi bien de « ceux qui tiennent, avant tout à conserver intact le dépôt de la tradition » et qui « craignent de tout céder en abandonnant quelque chose », que de ceux « qui, pour montrer que les catholiques, eux aussi, font œuvre de critique », s'empressent de « suivre aveuglément un système à la mode » et « démolissent eux-mêmes des défenses qui sont devenues une gêne ». Loisy se croyait-il classé dans « ce type singulier de critique catholique » ? Toujours est-il que, d'après lui,

Le Père Lagrange, qui ne mentionne ces deux groupes que pour s'isoler de l'un et de l'autre, aurait dû peser ses termes en ce qui regarde le second, auquel on le rattacherait malgré lui, avec tous ceux qui n'appartiennent pas au premier³².

Tel est précisément l'argument qu'un adversaire jésuite rétorque à Lagrange :

Le P. Méchineau a cru pouvoir expliquer par "un manque d'indépendance" à l'égard de la science incrédule et par "la peur de ne pas paraître dans le mouvement" l'adhésion de quelques catholiques [...] aux conclusions générales de la critique moderne touchant l'analyse littéraire du Pentateuque. Ces insinuations, que nous avons déjà eu le regret de trouver sous la plume du P. Lagrange, se retournent ici contre lui. Elles ne sont pas plus justifiées pour lui que pour d'autres³³.

Réponse de Lagrange à Loisy, dans une lettre privée il est vrai :

Je ne m'attendais pas de votre part à ce persiflage, mais je dois maintenant me préparer aux félicitations ironiques de ceux qui me reprochent depuis longtemps de ne pas séparer ma cause de la vôtre, ce que je n'ai pas cru devoir faire après vos malheurs³⁴. [...] Je n'ai pas fait ces réflexions à M. Després que je ne connais pas, mais je ne puis vous les taire à cause de mon estime pour votre caractère et votre talent³⁵.

En 1899, un rapport de Lagrange au maître de l'Ordre présente la situation de l'exégèse depuis la fondation à l'Institut catholique de Paris de la faculté de théologie et décrit la manière dont Lagrange voit « l'école large » :

³⁰ Loisy à Mignot, 17 avril 1897, *BLE* 67 (1968), p. 260.

³¹ *Revue du clergé français (RCF)*, 1899, 15 février, p. 526-557. Article reproduit, sous le nom de Loisy, dans la 2^e et la 3^e éd. de ses *Études bibliques* (3^e éd., que nous utilisons ici, p. 194-259).

³² *Études bibliques*, p. 210-211.

³³ *Études bibliques*, p. 242-243.

³⁴ « Sûrement, j'ai trop cédé à un certain sentiment de justice et aussi d'honneur. Il me répugnait d'accuser bruyamment les divergences entre Loisy et moi, assez claires pour qui savait lire, de le dénoncer comme "transfuge" tant qu'il n'avait pas fait le pas auquel toute son allure le conduisait », *Souvenirs personnels, op. cit.*, p. 108.

³⁵ Lagrange à Loisy, 11 avril 1899, *AFP* 59 (1989), p. 347 note.

Alors se forma une école d'exégèse dont je ne voudrais ni méconnaître les services ni attaquer les intentions, qu'il me suffit pour la caractériser de dire qu'elle prétendait se cantonner sur le terrain historique et exégétique, et faire de la critique l'usage le plus libre, laissant les résultats de ce travail se concilier comme ils le pourraient avec les principes de la théologie, sans essayer de les mettre d'accord. Ce mouvement a eu l'utilité inappréciable d'ouvrir les esprits, de les exciter à sortir de la routine, de leur faire mesurer l'étendue du champ à parcourir, mais, outre qu'un ton un peu léger étonnait quelquefois dans une matière si grave, le public demeurait déconcerté, car il ne savait pas où on le menait et si on avait bien pesé les conséquences dans la balance des principes théologiques.

Or la juxtaposition de la compétence scientifique à la foi privée n'est pas une solution satisfaisante :

Il est des esprits plus exigeants, qui voudraient rencontrer non seulement des philologues catholiques, mais qui demandent la solution des problèmes soulevés par la critique, et puisque la science exégétique et la foi peuvent se rencontrer dans les mêmes hommes, en dehors du phénomène absurde d'une cloison étanche entre la science et la foi, ces intelligents, bien intentionnés, supplient qu'on leur dise comment cela peut se faire³⁶.

Telle est la requête à laquelle Lagrange entend donner satisfaction.

En octobre 1901, la *Revue biblique*, sous la plume du Père Lagrange, récuse un aperçu que Loisy a donné de ses travaux³⁷ :

Tout en lui étant reconnaissant du cas qu'il fait de notre labeur, nous ne pouvons admettre qu'il paraisse suspecter notre parfaite sincérité. Si la réserve [de la *RB*] est "un peu gauche", c'est sans doute que ses rédacteurs ne se sentent pas autorisés par leurs études personnelles à des affirmations plus tranchantes. Et si cette "réserve un peu gauche" avait encore consisté à ne pas souligner ce qu'il y a parfois d'aventureux et de trop affirmatif dans les conjectures de M. Loisy, il voudra bien penser que ce n'est nullement dans le dessein de suivre plus tard son allure, quand bien même les circonstances le permettraient. Il voudra bien penser aussi que, s'il nous arrive de noter quelques divergences, c'est sans préjudice de l'estime due à son érudition.

La conclusion révèle la cause du désaccord :

On peut étudier l'Écriture sainte avec ou sans critique ; nous croyons, comme M. Loisy, à l'utilité de la critique ; mais il est, paraît-il, nécessaire de dire qu'il y a plus d'un genre de critique et plus d'une manière de la pratiquer³⁸.

4. La rupture déclarée

Sur ses intentions en publiant *l'Évangile et l'Église*, Loisy s'est clairement expliqué, aussi bien en 1903 qu'en 1913 :

³⁶ *Souvenirs personnels, op. cit.*, p. 330-331.

³⁷ Dans la *Revue critique* du 11 février 1901 et dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* de mai-juin 1901.

³⁸ *RB* 10 (1901), p. 631-632.

Le livre avait pour objet de défendre toutes les croyances, sur le terrain de l'histoire, contre la critique protestante. [...] Une réponse, aussi critique et scientifique que possible à un savant protestant, qui avait voulu définir par l'histoire l'essence du christianisme³⁹. Ce livre était [...] une sorte de programme du catholicisme progressiste, opposé au protestantisme libéral que venait de formuler M. Harnack. [...] Je voulais bien servir l'Église dans la crise qu'elle traversait et que je savais très grave [...] je ne désirais aucunement y parvenir au détriment de ce qui me paraissait être l'intérêt de la vérité comme de celui de l'Église dans le temps présent⁴⁰.

Servir l'Église, sans nul doute l'intention y était, pourtant l'objectif ne paraissait pas évident aux amis parisiens de Lagrange, peu désireux de se ranger dans le catholicisme progressiste à la manière de Loisy :

Nous sommes ici très effrayés de : *l'Évangile et l'Église* de Loisy – écrit Batiffol à Lagrange. Cet agnosticisme d'une part, puis cette apocalyptique nous causent une répulsion invincible⁴¹.

Alerté par ses amis, Lagrange sait qu'il devra se prononcer quand il aura pu lire le livre⁴². Comme il est convoqué à Rome de toute urgence par le maître de l'Ordre⁴³, il part de Jérusalem le 2 février 1903, emportant dans son bagage le livre qui vient enfin de lui parvenir. Par une lettre expédiée le 5 février de l'escale de Port-Saïd où le navire est en quarantaine, il manifeste sa réaction immédiate. Ses conférences de Toulouse, approuvées par Rome et imprimées, ne lui donnent pas d'inquiétude :

Elles vont paraître et sont, je pense, à l'antipode de Loisy, malgré des ressemblances dans la méthode historique. Au surplus j'aurai soin d'accentuer la différence, car je juge en conscience que la brochure de Loisy met la foi en péril. Il plaide admirablement les circonstances atténuantes pour le catholicisme, mais laisse soupçonner un vice radical, l'évolution naturelle du dogme et de l'Église, Jésus n'étant guère qu'un sublime illuminé. Il faut le maintenir Dieu parce que toute religion est déiforme ! C'est dépasser Harnack sous prétexte de le réfuter. Loisy, qui a toujours posé pour la droiture, me paraît très peu franc dans cette aventure. [...] Si je ne tombe dans la plus complète illusion, il me semble que notre rôle grandit. Nous avons assez fait nos preuves comme critiques pour que notre réprobation de Loisy ait plus de portée que venant de tel ou tel. D'autre part, j'espère que nous sauverons du naufrage l'exégèse progressive, que la réaction pourrait rendre responsable de tout le mal ; il me semble que nous sommes précisément sur la planche du salut⁴⁴.

Lagrange, une fois arrivé à Rome, surprend les amis de Loisy par la virulence de ses propos⁴⁵. L'étude critique qu'il rédige alors sur *l'Évangile et l'Église* paraîtra dans la *Revue*

³⁹ A. LOISY, *Autour d'un petit livre*, Paris 1903, p. VII, X.

⁴⁰ A. LOISY, *Choses passées*, Paris 1913, p. 233.

⁴¹ Batiffol à Lagrange, 9 janvier 1903. Cité par P. FERNESOLE, *Les témoins de la pensée...*, *op. cit.*, p. 225.

⁴² Lagrange à Condamine, 19 janvier 1903 : « Je n'ai point encore reçu *l'Évangile et l'Église* de M. Loisy ; autant que j'en puis juger, c'est déplorable, c'est une sortie... Nous devons parler net puisque lui aussi se découvre nettement. » AFSJ, papier Condamine.

⁴³ Lagrange, comme il devait l'apprendre en arrivant à Rome, était demandé par le cardinal Rampolla, qui voulait faire de la *Revue biblique* l'organe officiel de la Commission biblique.

⁴⁴ Lagrange à Faucher, 5 février 1903. ADP, fonds Faucher.

⁴⁵ Hügel à Loisy, 19 mars 1903 : « Voici que, malheureusement, il a pris sur lui encore une autre besogne, celle de proclamer la nécessité de la condamnation de Loisy. "Si j'avais les idées de Loisy, je jetterais immédiatement mon froc... et je ne serais plus chrétien". Il nous dit ceci, à Fracassini et à moi, lors de notre première rencontre, il y a un mois », *BLE* 67 (1966), p. 258.

biblique d'avril 1903⁴⁶. Sa contestation est aussi bien de nature théologique que d'ordre épistémologique.

Sur le premier point, Lagrange sait que les partisans de l'auteur ne tolèrent pas « qu'on fasse remarquer les erreurs théologiques de M. Loisy, parce que M. Loisy n'entend point faire de la théologie, mais de l'histoire »⁴⁷. Or le fond du désaccord touche la christologie, plus précisément l'absence de lien entre le Christ de la foi, fondateur de l'Église, auteur de la hiérarchie et des sacrements, tel que le présente le dogme, et le Jésus de l'histoire, dont l'horizon temporel se borne à l'apocalypse prochaine, tel que le découvre la critique. Du moins le passage de l'un à l'autre s'effectue-t-il par une évolution bien différente du développement *eodem sensu eademque sententia* reconnu par le concile Vatican I. Dans ces conditions, comment Loisy peut-il rester dans l'Église sans être d'accord avec elle sur des points essentiels⁴⁸ ? « Il battait en brèche plus ou moins ouvertement mais sûrement l'Église catholique et les fondements du christianisme. »⁴⁹

Quant à l'épistémologie, il s'agit de mettre en lumière les limites aussi bien que les capacités de la critique historique quand elle est appliquée aux Écritures sacrées. Lagrange s'efforce de trouver une *via media* entre le refus de principe que les théologiens opposent à la critique et la manière dont Loisy conçoit ou manie la critique. Aux théologiens champions d'un thomisme fermé à l'histoire (tel l'abbé Hippolyte Gayraud, ancien dominicain et condisciple de Lagrange à Salamanque) Lagrange reproche la responsabilité qu'ils ont encourue :

Cette injustice et ce dédain pour les procédés critiques sont peut-être une des causes de l'enthousiasme que le livre a excité chez les jeunes gens. [...] Trop souvent, les théologiens ont considéré l'exégèse et l'histoire comme des rivales importunes⁵⁰.

II. Le désaccord touchant l'exégèse critique de la Bible

1. Sur la méthode critique d'interprétation des textes : des différences d'attitude

Ce ne sont pas les biblistes qui ont créé la méthode critique, les exégètes du XIX^e siècle ne sont pas non plus les premiers à l'appliquer à la Bible, les catholiques français des années 1880 sont donc des tard venus par rapport aux universitaires allemands. Tout le monde s'accorde à reconnaître que la méthode critique constitue un procédé technique applicable à n'importe quel texte, dont la légitimité ne se discute pas et qui est un bien commun à tous. S'il ne s'était agi que de la défendre contre ceux qui en récusaient l'application à la Bible au nom de l'interprétation accoutumée en milieu d'Église, Lagrange se serait trouvé solidaire sans réserve de Loisy :

⁴⁶ *RB* 12 (1903), p. 292-313.

⁴⁷ *RB* 12 (1903), p. 292.

⁴⁸ Fragment d'une lettre de Lagrange citée dans *L'Univers* du 24 octobre 1903 ; A. Loisy, *Autour d'un petit livre*, *op. cit.*, p. 293.

⁴⁹ *Souvenirs personnels*, *op. cit.*, p. 130.

⁵⁰ *RB* 12 (1903), p. 299. « J'étais loin de partager les idées de tels et tels adversaires de M. Loisy et de goûter leur polémique ignorante des éléments mêmes du sujet. » Lagrange à Batiffol, 8 novembre 1903, *MH*², *Appendice*, p. 222.

Nous déclarons nettement que nous aurions beaucoup préféré nous tenir aux côtés de l'éminent exégète s'il s'était contenté de revendiquer le libre exercice des bonnes méthodes de critique et d'exégèse⁵¹.

Pourtant, Lagrange émet des réserves quant à la façon dont Loisy manie la méthode critique. « Il y a plus d'une manière de pratiquer la critique », déclarait-il en 1901⁵². Avant tout désaccord théologique sur le fond, Lagrange récuse l'audace intrépide dont fait preuve Loisy en maniant la critique, il dénonce ce qu'il qualifie d'outrances ou de témérités, il se défie de « ce qu'il y a parfois d'aventureux et de trop affirmatif dans les conjectures de Loisy »⁵³. Qu'il faille entendre par là un différend méthodologique, c'est évident lorsqu'il s'agit, en 1902, du rapport entre les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse⁵⁴, Lagrange reprochant à Loisy ses « généralisations brillantes, mais encore prématurées », tenant que « les choses ne sont pas assez avancées dans le domaine de la critique pour que M. Loisy puisse dire si rondement... », et encore que « notre tradition textuelle n'est pas assez sûre pour qu'on bâtisse de si grandes choses sur d'aussi petits faits ». Or, à ce moment-là, Lagrange était devenu un spécialiste de la Genèse, qu'il avait enseignée dans ses cours et dont il avait déjà rédigé le commentaire pour la collection des Études bibliques⁵⁵. Même type de remarque en 1904, cette fois apparemment portée au crédit de Loisy, à propos des paraboles :

M. Loisy est trop fermement décidé à pratiquer dans toute sa rigueur la méthode purement historique pour hasarder aucune théorie préconçue sur la nature de la parabole. [...] La méthode historique exige impérieusement qu'on reconnaisse le fait, dût l'idéal personnel qu'on se fait de Jésus en être diminué, car ce n'est point une question de goût ni de sentiment, mais d'histoire⁵⁶.

Aussi est-ce de la même manière qu'il faut entendre Lagrange reconnaissant la pureté d'intention de Loisy dans *L'Évangile et l'Église* : l'auteur désire « concilier les hardiesses les plus osées de la critique avec la justification des usages catholiques », il est vrai, ajoute Lagrange, au prix de « quelques petits changements dans les opinions traditionnelles »⁵⁷.

Pareilles observations révèlent, face à la hardiesse risquée de Loisy, un Lagrange plus précautionneux dans l'emploi de la méthode critique, plus soucieux d'en respecter les limites :

La première condition pour pratiquer une bonne méthode historique, soutient-il, c'est de ne demander à l'histoire que ce qu'elle peut donner [...] lorsqu'on a mesuré ses lacunes et ses insuffisances⁵⁸.

Sur un terrain où Loisy procède hardiment, au risque d'échafauder des constructions éphémères, Lagrange n'avance qu'à pas comptés, estimant que l'exégète doit user de « ménagements infinis », car « qui dit critique dit prudence et circonspection »⁵⁹. Ce propos date de mars 1904, mais déjà, en juillet 1898, la position de Lagrange était fixée :

⁵¹ *MH*², Note pour le second tirage, p. XVIII.

⁵² *RB* 10 (1901), p. 632.

⁵³ *RB* 10 (1901), p. 632.

⁵⁴ *RB* 11 (1902), p. 119-124.

⁵⁵ On sait qu'après d'interminables atermoiements des censeurs, la publication lui en fut interdite par ordre de Pie X.

⁵⁶ *RB* 13 (1904), p. 112.

⁵⁷ *RB* 12 (1903), p. 292.

⁵⁸ *MH*², Note pour le second tirage, p. XV.

⁵⁹ *Ibidem*, p. XIX.

En cours de recherche, avec cet instrument meurtrier et délicat à manier qu'est la critique, puis-je tailler dans le vif des opinions reçues sans m'inquiéter de l'effet que cela produit [...] ? Puis-je donner des coups de pioche sans seulement savoir ce que j'essaie de démolir ?

Bref, selon Lagrange, le bon usage de la méthode critique appelle une juste mesure « entre une défiance exagérée et une confiance naïve »⁶⁰.

Lagrange tient l'histoire critique, dont il est loin de se faire une conception absolutiste, pour « une approximation de la vérité à l'aide de documents écrits »⁶¹. Partisan résolu de la critique historique, il se sent davantage à l'aise sur le terrain solide de l'érudition rigoureuse, au plus près des textes ou des sites, que sur celui mouvant des synthèses prématurées. Sa formation intellectuelle de juriste habitué à l'interprétation stricte des textes, complétée par sa formation pratique d'archéologue accoutumé à l'observation minutieuse du sol, l'empêchent de se donner plus d'assurance que ne l'autorise la méthode historico-critique. Alors que Loisy, comme le décrit Lagrange, « quittant le terrain de l'érudition, a esquissé une vaste synthèse »⁶², précaire, sinon éphémère. Lagrange est du nombre des esprits critiques « habitués au flux et au reflux des systèmes »⁶³, qui ne croient pas à « l'infaillibilité de la critique »⁶⁴. Bref, pour lui, « la critique exégétique n'est pas sûre de ses méthodes, surtout s'il s'agit de constructions historiques, et les savants ne sont pas d'accord »⁶⁵.

Ainsi s'explique un mot de Lagrange qui, en décembre 1900, a tant indigné son prier, résolument hostile à l'exégèse critique pratiquée par l'École biblique et qui confond la position de Lagrange avec celle de Loisy. Après la condamnation par l'archevêque de Paris, Lagrange, « jugeant devant moi le cas de l'abbé Loisy, a dit simplement qu'il avait manqué *de prudence* »⁶⁶. Ce que le prier malveillant entend comme une qualification morale, comme si Loisy avait eu le tort de se démasquer trop tôt en parlant trop clair⁶⁷, alors qu'il s'agissait d'une qualification méthodologique, regrettant que Loisy se soit avancé au-delà de ce qu'autorisait la démarche scientifique. Chez celui-ci, explique encore Lagrange en 1916, « les hardiesses de l'affirmation ne répondent pas toujours à la solidité des raisonnements »⁶⁸.

2. Sur l'interprétation critique de la Bible : une différence radicale

Cette fois, c'est de l'objet sur lequel porte la critique qu'il s'agit, de la Bible en tant que, pour les religions du livre, elle est un texte inspiré, à la source de la révélation. Le texte biblique relève-t-il d'un autre type de critique que celui appliqué aux autres textes littéraires ? La position de Lagrange est nette dès octobre 1901, comme nous l'avons déjà relevé :

On peut étudier l'Écriture sainte avec ou sans critique ; nous croyons, comme M. Loisy, à l'utilité de la critique ; mais il est, paraît-il nécessaire de dire qu'il y a plus d'un genre de critique et plus d'une manière de la pratiquer⁶⁹.

⁶⁰ RB 12 (1903), p. 299.

⁶¹ MH², Note pour le second tirage, p. XII.

⁶² Ibidem, p. XVI.

⁶³ Ibidem, p. 237.

⁶⁴ Ibidem, p. 235-236.

⁶⁵ Ibidem, p. 225.

⁶⁶ Le Vigoureux au maître de l'Ordre, 12 décembre 1900. AGOP XI.

⁶⁷ Sur la sincérité, Lagrange ne transige pas : « La sincérité – même au prix d'un scandale passager – vaut mieux que la dissimulation qui perpétue le mal ». Note pour le second tirage, p. XVIII.

⁶⁸ RB 25 (1916), p. 250. Texte daté du 7 janvier 1916.

⁶⁹ RB 10 (1901), p. 632.

En mars 1904, quant aux « deux manières différentes d'entendre la méthode historique appliquée à la Bible », il estime s'être suffisamment expliqué dans sa lettre à Mgr Batiffol. « Jésus et la critique des évangiles »⁷⁰. La position de Loisy n'est pas moins claire.

La critique biblique existe [pour elle-même] et ne demande pas de permission pour être. Nulle puissance humaine ne peut empêcher que la Bible soit aux mains de nombreux savants qui l'étudient librement comme le premier texte venu, au point de vue de l'histoire⁷¹. [...] On ne conçoit pas comment la critique pourrait suivre à l'égard de l'Écriture une méthode différente de celle qu'elle applique aux autres textes ; comment ses conclusions pourraient lui être dictées d'avance et comment elle pourrait être moralement contrainte à voir dans les textes autre chose que ce qu'ils contiennent, à leur supposer un caractère et des garanties autres que ceux qu'ils présentent d'eux-mêmes à l'observateur impartial⁷².

D'où Loisy conclut que la science de la Bible relève du « simple exercice de la raison naturelle sur un texte qui appartient à l'histoire de l'esprit humain »⁷³. Dès lors entre l'exégèse théologique et l'exégèse historique, « si la matière en paraît identique, l'objet n'est pas réellement le même »⁷⁴. Et de demander si la liberté d'étudier scientifiquement la Bible au point de vue de l'histoire, de reconnaître le sens que les textes bibliques présentent réellement pour l'historien, cette liberté, qui appartient à tout le monde, est interdite aux catholiques par leur foi ou par la discipline de leur Église. « Cette impossibilité ou cette prohibition serait chose extrêmement grave »⁷⁵.

Loisy sépare radicalement ce qui est matière d'histoire de ce qui est matière de foi, réservant la possibilité d'une exégèse ecclésiastique à côté de l'exégèse simplement historique. Deux lectures qui ne peuvent être réglées par une loi unique, même si elles sont pratiquées simultanément par un même esprit. Si elles étaient soumises à la même loi, l'une étoufferait l'autre, l'autre ruinerait l'une. Autre la lecture historique, qui prend le texte sans préjugé, tel qu'il s'offre aux libres recherches de la critique, autre la lecture théologique, qui doit tenir compte de l'inspiration divine et se soumettre à l'autorité de l'Église pour l'interprétation dogmatique de l'Écriture. Seule la séparation rigoureuse permet de sauvegarder l'autonomie nécessaire de la critique biblique et de préserver une science indépendante de toute autorité. Moyennant ce cloisonnement, l'exégète demeure un observateur impartial. Par la suite, Loisy présentera la double lecture comme un choix à faire entre exégèse et théologie, qui s'excluent réciproquement. Sous la férule de hiérarques étrangers aux acquis de la critique, l'exégète est privé de toute liberté de recherche et de toute sincérité d'expression⁷⁶.

Revenons-en pour l'instant aux deux personnages de l'exégète indépendant et du théologien soumis, ainsi qu'au dualisme de l'exégèse historique et de l'exégèse ecclésiastique, pour laisser Loisy conclure : « Bien que la matière en paraisse identique, l'objet n'est pas réellement le même »⁷⁷.

⁷⁰ BLE, décembre-janvier 1903-1904. Reproduit dans *MH², Appendice*, p. 221-259. Le document est daté de Jérusalem, 8 novembre 1903.

⁷¹ A. LOISY, *Introduction, op. cit.*, p. 27.

⁷² *Ibidem*, p. 41.

⁷³ *Ibidem*, p. 47.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 31.

⁷⁵ *Ibidem*, p. 27.

⁷⁶ A. LOISY, *Simple réflexions sur le décret du Saint Office Lamentabili sane exitu et sur l'encyclique Pascendi dominici gregis*, chez l'auteur, Ceffonds 1908, p. 24, 31.

⁷⁷ A. LOISY, *Autour d'un petit livre, op. cit.*, p. 51.

Lagrange, à l'opposé, plaide pour la synthèse que constitue l'exégèse catholique, d'inspiration théologique et de méthode critique, telle qu'il la conçoit. « La Bible est une matière mixte » : comme document historique, elle appelle le jugement scientifique des spécialistes ; comme livre inspiré, comme parole de Dieu, elle dépend du jugement dogmatique de la hiérarchie. Il n'y a d'exégèse catholique que par la synthèse des deux points de vue. À matière mixte, statut mixte de l'exégèse, qui doit être théologico-critique. Lagrange estime en faire la preuve par les travaux de son École de Jérusalem.

Aucun exégète catholique ne peut avoir la prétention de se soustraire au jugement dogmatique de l'Église, mais aucune autorité ne peut soustraire nos productions, pour leur partie⁷⁸ scientifique, au jugement des hommes compétents, ni empêcher que ce verdict soit exploité contre l'Église, s'il constate une réelle insuffisance. Ce qu'on débiterait alors sous le nom d'exégèse catholique [sans tenir compte des travaux universitaires solides et consciencieux] ferait autant de mal à notre foi que des innovations téméraires, et tendrait à créer un état d'esprit qui ne serait pas digne de l'honneur intellectuel de l'Église⁷⁹.

La synthèse escomptée entre histoire et dogme n'est possible qu'à deux conditions. Elle s'appuie sur une conception de l'unité du vrai, suivant laquelle tout ce qui tend au vrai converge sans contradiction. Mais elle présuppose une délimitation des deux sortes de compétence, que le savant n'extrapole pas à tort les résultats de la critique, que le théologien ne majore pas indûment le contenu du dogme. Or autant les limites de la science peuvent être reconnues par les spécialistes, autant celles du dogme ne relèvent que de l'autorité ecclésiale. Dans le passé, déclare Lagrange, « les exégètes [...] s'étaient imposé nombre de prétendus dogmes historiques et littéraires [devenus] un fardeau décidément intolérables pour un siècle initié à l'ancien Orient »⁸⁰. Or les responsables d'Église, sous le pontificat de Pie X, vont se charger, par le moyen de la Commission biblique, de peser de plus en plus sur le travail scientifique au nom de leur compétence religieuse et ainsi d'entraver la démarche critique préconisée par l'École de Jérusalem, de rendre impossible la synthèse espérée. « Tous les catholiques croient cette conciliation [entre dogme et critique] possible, écrivait Lagrange en mars 1904 ; l'avenir la montrera réalisée, ajoutait-il »⁸¹. Les mesures de répression destinées à porter remède à la crise moderniste démentiront ce bel optimisme. Docilité et scientificité vont faire de moins en moins bon ménage. Monseigneur de Solages⁸², Jean Guittou⁸³, François Refoulé en ont fait l'observation par manière de reproche au Père Lagrange. « Sa docilité a sans doute nui à son exégèse »⁸⁴. Lui, qui vivait cette contradiction dramatique de l'intérieur, n'était-il pas mieux placé que quiconque pour la ressentir douloureusement.

⁷⁸ Le mot n'est peut-être pas heureux à cause de son caractère topographique, qui laisserait entendre l'existence, à côté de la partie scientifique, d'une autre partie non scientifique, alors qu'il s'agit de deux manières d'envisager la Bible dans sa globalité.

⁷⁹ *MH*², Note pour le second tirage, p. XVIII.

⁸⁰ *Ibidem*, p. XIX.

⁸¹ *Ibidem*, p. XX.

⁸² « Devant les textes émanant de l'autorité de l'Église, il avait une attitude de respect religieux, presque timide. [...] Son *De traditione*, dirais-je volontiers, était loin d'avoir la liberté d'allure de son *De Scriptura Sacra* », B. DE SOLAGES, « Le Maître », dans *Mémorial Lagrange*, Paris 1940, p. 349-353 (p. 352).

⁸³ « Chez lui, il existait toujours le souci de ne pas déplaire à la Commission biblique. Cela ne me plaisait guère car je ne voyais pas pourquoi, pour étudier Jésus, il fallait passer par Rome et la Commission biblique », J. GUITTON, *Le Christ de ma vie*, Paris 1987, p. 71.

⁸⁴ F. REFOULÉ, « La méthode historique-critique et le Père Lagrange », dans *RSPT* 76 (1992), p. 553-587 (p. 584).

Depuis quand l'examen théologique des livres consiste-t-il en une stratégie qui se croit rusée et qui mesure la dose de vérités bonnes à dire ? On peut dire que dans la situation actuelle, si on veut absolument que nous combattions les ennemis de la foi de Jésus-Christ avec des menottes aux mains, on devrait du moins, par pudeur, ne pas les rendre si apparentes. Quelle confiance pouvons-nous inspirer après cela aux âmes droites qui cherchent la vérité⁸⁵ ?

Après les remarques négatives de la part des examinateurs romains que valut au Père Lagrange son article de 1906 sur « l'Avènement du Fils de l'homme », pourtant consacré à l'eschatologie des synoptiques afin de contredire Loisy « d'après les règles de la critique », Lagrange se plaignait au maître de l'Ordre de leur incompréhension. Ceux-ci ne voulaient pas d'une étude critique des évangiles, incapables qu'ils étaient, d'après leur concept étriqué de l'inspiration, de reconnaître « la liberté des évangélistes dans l'expression de l'enseignement » de Jésus. Or, explique Lagrange au Père Cormier,

La négligence des problèmes critiques expose le jeune clergé sans défense aux attaques des Loisy et des Houtin. [Il s'agit] d'obvier à un péril grave, imminent, qui menace la foi des prêtres catholiques. L'autorité y pourvoit par des condamnations. J'ai pensé qu'il était opportun d'y joindre les arguments d'une étude vraiment critique... Hélas ! Peut-être bien que l'on dira que mon travail manque beaucoup plus de critique que d'orthodoxie⁸⁶ !

3. Sur le rapport entre dogme et histoire : des positions contradictoires

Loisy, dans *Autour d'un petit livre*, explique en 1903, ce qu'il a voulu faire dans le petit livre de 1902 : adresser, « comme simple particulier, une réponse, aussi critique et scientifique que possible, à un savant protestant, qui avait voulu définir par l'histoire l'essence du christianisme »⁸⁷ et montrer comment l'institution ecclésiale, avec sa hiérarchie et ses sacrements est issue de l'évangile.

La réaction de Lagrange (avant même d'entrer dans le domaine de la christologie) relève de l'épistémologie que nous avons cernée plus haut :

Nous croyons, nous, ruineuse la base qu'il a choisie : nous observons avec inquiétude que M. Loisy est le seul à partir de là, sans aboutir au protestantisme le plus libéral. [...] En réalité, c'est le christianisme tout entier qui est en jeu, et gravement compromis, quelque pure que soit l'intension de l'auteur⁸⁸. Cette tentative touche imprudemment aux parties vitales du christianisme ; et plusieurs ont conclu déjà que, si cette construction historique tient c'est le dogme qui est détruit. Malgré le bon vouloir de M. Loisy de tout accorder, on croit entrevoir, après l'avoir lu, entre l'histoire et dogme une opposition absolue⁸⁹.

⁸⁵ Lagrange à Genocchi, 16 juillet 1905. F. TURVASI, *Giovanni Genocchi e la controversia modernista*, Rome 1974, p. 116.

⁸⁶ Lagrange à Cormier, 5 juillet 1906, *Exégèse et obéissance*, n. 55, p. 120-121.

⁸⁷ A. LOISY, *Autour d'un petit livre*, op. cit., p. X.

⁸⁸ *RB* 12 (1903), p. 292.

⁸⁹ *MH*², p. 223.

4. La répercussion sur Lagrange du débat avec Loisy

Dès le départ de l'École biblique, Lagrange avait estimé que les questions à propos du Pentateuque étaient les plus urgentes. Pour cette raison, il en avait fait l'objet essentiel de ses travaux. Aussi est-il significatif que les conférences de Toulouse, en novembre 1902, s'intitulent *La Méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament*. Loisy, surtout par *L'Évangile et l'Église*, l'a amené sur le terrain du Nouveau Testament, bien avant l'interdiction de publier son commentaire de la Genèse ou toute autre étude en ce domaine. Ainsi, dans sa correspondance avec le P. Ambroise Gardeil, envisage-t-il, le 18 mars 1903, de faire suivre ses six conférences sur l'Ancien Testament par six autres sur le Nouveau Testament, « pour combattre Loisy en faisant autre chose ». Toujours au P. Gardeil, le 29 octobre 1903, il écrit :

Maintenant que j'avais fait mon nid dans l'Ancien Testament, la question Loisy me force, à mon grand déplaisir, d'aborder le Nouveau. Son petit pétard *Autour d'un petit livre* ne vaut guère qu'on s'en occupe, mais il y a la théorie générale, qui inquiète pas mal de gens.

Aussi est-ce surtout à cette théorie générale que la suite de ses travaux va s'opposer, non par une réflexion épistémologique à la manière de Blondel, mais par l'exégèse d'inspiration théologique et de méthode critique qu'il fait sienne.

Sa position est difficile, puisqu'il est plus proche des progressistes critiques dont il se désolidarise épistémologiquement que des exégètes conservateurs auxquels il est lié institutionnellement. C'est de ce côté-là que Lagrange et Loisy seront englobés dans la même réprobation.